



KFR20Y103

Boîtier technique monozone régulation sans fil

➤ Versions et codes

CODE	ALIMENTATION
KFR20Y103	230V~/240V~, +/-10%, 50/60 Hz

➤ Domaine d'application

• Boîtier technique de régulation monozone pour plancher chauffant /rafraîchissant et radiateurs.
Ce boîtier travaille avec des micromoteurs 230V (R473).
L'antenne est intégrée dans ce boîtier.

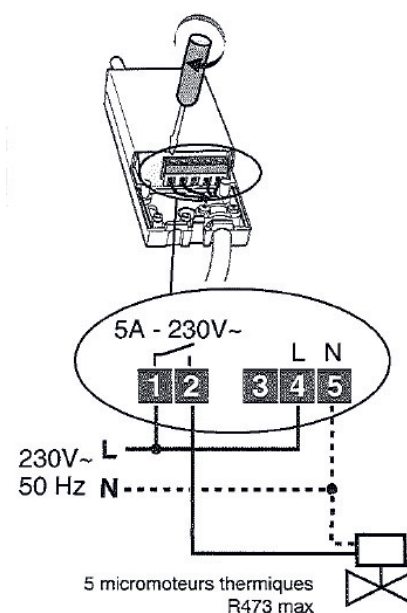
➤ Caractéristiques

- Alimentation générale 230V~/240V~, +/-10%, 50/60 Hz
- Alimentation micromoteurs (230V / 240V) : 5A Max sur l'ensemble des moteurs
- Fixation en saillie
- Dimensions : 54 x 140 x 25 mm
- Indice de protection : IP 40
- Fréquence radio : 868 MHz (EN 300 220)
- Température de stockage : - 10 à + 70°C
- Installation en milieu normalement pollué

➤ Description du boîtier

- Boîtier monozone piloté par thermostat radio KFR83Y101 ET KFR83Y111 pour gérer une zone de plancher chauffant ou plancher chauffant/rafraîchissant.
- Possibilité de raccorder 5 micromoteurs R473x221.
- L'ensemble boîtier + thermostat peut être géré à distance avec smartphone via passerelle domotique TYDOM 1.0 (KFR80Y100).

➤ Exemple de raccordement



⚠ Avertissements de sécurité. L'installation, la mise en service et la maintenance périodique du produit doivent être effectuées par du personnel qualifié, conformément à la réglementation nationale et / ou aux exigences locales. L'installateur qualifié doit prendre toutes les précautions nécessaires, y compris l'utilisation d'un équipement de protection individuelle, pour assurer sa propre sécurité et celle de tiers. Une installation incorrecte peut causer des dommages aux personnes, aux animaux ou aux objets pour lesquels Giacomini S.p.A. ne peut être tenu responsable

♻ Mise au rebut de l'emballage. Boîtes en carton : collecte séparée du papier. Sacs en plastique et film à bulles : recyclage du plastique.

ℹ Pour plus d'informations, visitez le site web giacomini.fr ou contactez le service technique. Cette communication est indicative. Giacomini S.p.A. se réserve le droit de modifier à tout moment et sans préavis les articles contenus dans cette communication pour des raisons techniques ou commerciales. Les informations contenues dans cette communication technique ne dispensent pas l'utilisateur de respecter scrupuleusement les règles et normes de bonnes pratiques en vigueur.

🗑 Élimination du produit. À la fin de son cycle de vie, le produit ne doit pas être éliminé avec les déchets urbains. Il peut être amené dans un centre de recyclage spécial géré par les autorités locales ou chez un détaillant proposant ce service.